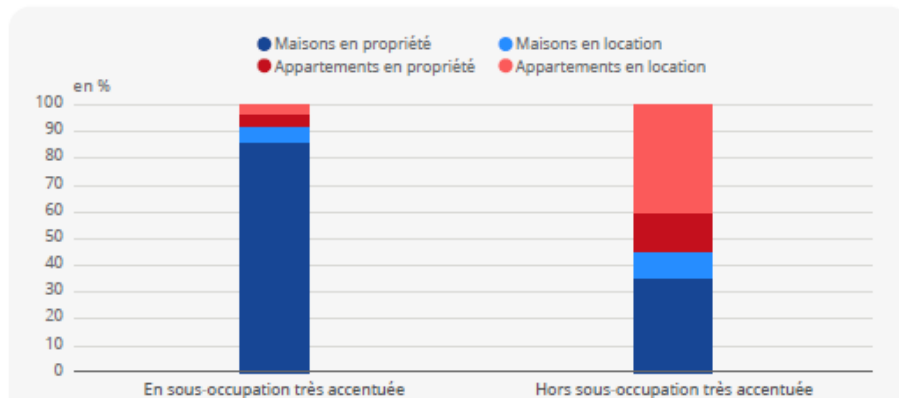


La sous-occupation des logements en 2022

En France hors Mayotte, 2,1 millions de personnes seules et 3,6 millions de couples sans enfant vivent dans un logement d’au moins cinq pièces en 2022. Un quart du parc de résidences principales, soit 7,6 millions de logements, comportent au moins trois pièces de plus que le nombre théoriquement nécessaire pour leurs occupants et sont ainsi considérées en sous-occupation très accentuée (ou largement sous-occupées). Il s’agit d’une norme théorique d’occupation (qui permet également de définir la suroccupation) ; la plupart des ménages concernés ne considèrent pas que leur logement est trop grand encadré. Trois quarts des résidences principales largement sous-occupées ont une superficie d’au moins 100 m². Ce sont à 93 % des maisons individuelles, et seulement 3 % sont des appartements en location. Les ménages vivant dans un logement largement sous-occupé sont souvent âgés : 60 % ont 60 ans ou plus. La sous-occupation très accentuée est un phénomène très répandu pour certains types de résidences principales et très marginal pour d’autres. Les maisons individuelles sont dix fois plus souvent largement sous-occupées que les appartements, le nombre de pièces étant un déterminant de sous-occupation : 54 % des résidences principales de cinq pièces sont en sous-occupation très accentuée, et 86 % de celles d’au moins six pièces. Les logements construits récemment ou ceux dont les occupants ont emménagé depuis peu sont plus rarement sous-occupés, à l’inverse des plus anciens et de ceux occupés depuis longtemps. Près de la moitié des logements dans lesquels l’ancienneté d’emménagement dépasse trente ans sont largement sous-occupés.

► 1. Répartition des résidences principales en ou hors sous-occupation très accentuée, selon le type de logement et le statut d’occupation, en 2022



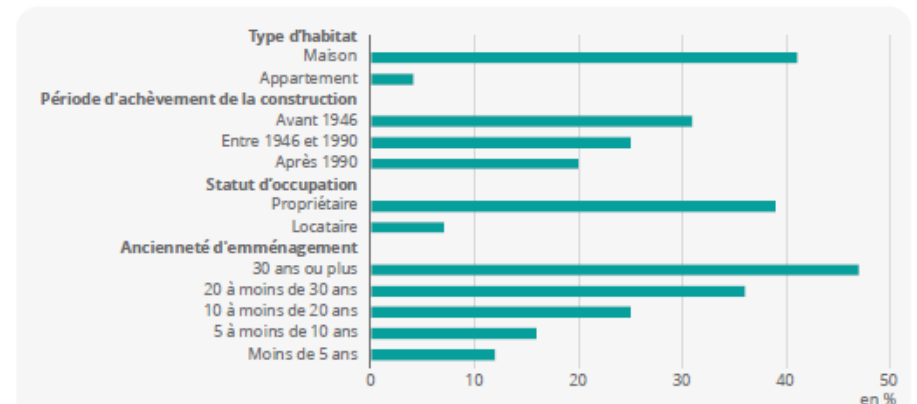
Note : La sous-occupation très accentuée concerne les résidences principales qui ont au moins 3 pièces de plus que les besoins théoriques du ménage.

Lecture : En 2022, 86 % des résidences principales en sous-occupation très accentuée sont des maisons occupées par leur propriétaire. C’est le cas pour seulement 35 % des autres résidences principales.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

► 2. Taux de sous-occupation très accentuée des résidences principales en 2022



Note : La sous-occupation très accentuée concerne les résidences principales qui ont au moins 3 pièces de plus que les besoins théoriques du ménage.

Lecture : En 2022, 20 % des résidences principales construites après 1990 sont en sous-occupation très accentuée.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.